

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

GESTION DE PATRIMOINES AUDIOVISUELS
INA - Institut National de l'Audiovisuel

Niveau 7
Grade Master

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques			
1 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques	C1.1. Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention	Cas pratiques : mise en place d'un système de veille informationnelle et recherche de documents audiovisuels Études de cas : gestion et valorisation des médias numériques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat mentionne les outils numériques utilisés dans le cadre de sa conduite de projet. ■ Le candidat a identifié les différents supports numériques possibles pour le stockage et/ou pour la mise en ligne d'un fonds audiovisuel et les éventuelles adaptations dans le cadre d'une évolution.
	C1.2. Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine	Mémoire professionnel : rédaction et soutenance devant un jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels en activité Tests de connaissance	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat utilise les outils numériques adaptés pour la recherche de données et pour la diffusion d'une veille informationnelle. ■ Il identifie les logiciels spécialisés de son domaine.

Bloc 2 Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés				
2 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés	C2.1. Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale	<p>Cas pratique : rapport sur un projet européen de préservation d'archives audiovisuelles</p> <p>Études de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - médiatisation des images d'archive - histoire des médias - culture et patrimoines - exposé en anglais sur l'utilisation des images d'archive dans une production audiovisuelle <p>Dissertation : archivistique</p> <p>Mémoire professionnel : rédaction et soutenance devant un jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels en activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit les perspectives de son projet d'archivage, documentaire ou de valorisation, avec les éléments de détails et d'expertise attendus. ■ Il précise en quoi son projet est innovant et réalisable. ■ Il mobilise des savoirs hautement spécialisés, historiques et théoriques dans le domaine du patrimoine audiovisuel. 	
	C2.2. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines			<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat rédige des analyses sur des sujets transversaux dans une perspective historique en maniant avec aisance les concepts théoriques et la terminologie du secteur du patrimoine audiovisuel. ■ Le candidat apporte les références bibliographiques des études mentionnées. ■ Le candidat produit une analyse critique des travaux et recherches.
	C2.3. Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines			<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat analyse les problèmes rencontrés dans sa pratique professionnelle et les solutions identifiées. ■ Il présente en quoi ces solutions innovantes ont modifié des

			procédures existantes pour donner lieu à de nouvelles procédures et de nouveaux savoirs.
	C2.4. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat présente les contributions novatrices dans le cadre de ses activités et de ses projets menés, à l'échelle nationale et internationale. ■ Il est capable de s'exprimer en anglais ou dans toute autre langue étrangère.
	C2.5. Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat apporte son analyse au regard de son activité. ■ Il a pris en compte les problématiques et les enjeux d'une situation et propose des solutions adaptées, innovantes et respectant les évolutions de la réglementation.

<p style="text-align: center;">Bloc 3 Mettre en œuvre une communication spécialisées pour le transfert de connaissances</p>			
<p>3 - Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances</p>	<p>C3.1. Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation</p>	<p>Mises en situation : -benchmark sur le marché des archives -restitution d'une veille informationnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat a sélectionné les documents et ressources nécessaires et justifié ses choix. ■ Il a élaboré une synthèse à partir des documents sélectionnés.
	<p>C3.2. Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère</p>	<p>Etude de cas : exposé en anglais sur l'utilisation des archives dans une production audiovisuelle</p> <p>Mémoire professionnel : rédaction et soutenance devant un jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels en activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat communique en français et en anglais ou tout autre langue étrangère. ■ La présentation orale et écrite est construite et concise. ■ Le candidat respecte le temps imparti. ■ Le candidat apporte des éléments circonstanciés. ■ Le candidat présente et utilise les outils de communication (mail, chat, visioconférence), de diffusion de l'information (intranet, listes de diffusion, newsletters, ...) et de travail collaboratif (groupware, forums, workflow...) nécessaire au transfert de connaissances.

Bloc 4 Contribuer à la transformation en contexte professionnel			
4 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel	C4.1. Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles	Étude de cas : stratégies documentaires Mises en situation : - projet d'archivage de fonds audiovisuels - projets de valorisation de fonds audiovisuels et multimédias Mémoire professionnel : rédaction et soutenance devant un jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels en activité	■ Le candidat propose des solutions de réajustement lors de situations imprévisibles.
	C4.2. Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe		■ Le candidat a fait preuve de l'initiative nécessaire au regard des évolutions de ses projets. ■ Il a pris des décisions assumées, justifiées et adaptées pour faire face aux changements.
	C4.3. Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif		■ Le candidat présente au travers des différentes activités menées, les étapes de conception du projet, de pilotage, de coordination d'équipe, de mise en œuvre et de la gestion du projet. ■ Le candidat évalue son projet, apporte les axes d'amélioration.

	<p>C4.4. Analyser ses actions en situation professionnelle, s'auto évaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat analyse ses actions menées au travers des différentes situations professionnelles. ■ Il définit les axes d'amélioration continue.
	<p>C4.5. Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat présente les principes d'éthique liés à la conduite d'archivage ainsi que le cadre déontologique à respecter et les enjeux environnementaux sous-jacents et mis en place.
	<p>C4.6. Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat prend en compte les différentes problématiques liées au handicap. ■ Il les intègre dans ses projets et fait des propositions d'accessibilité aux supports audiovisuels et/ou multimédias pour différents types de handicap.

Bloc 5 Conserver des supports et des médias audiovisuels et numériques			
<p>5 - Conduite de projets d'archivage, de conservation et de restauration de supports audiovisuels</p> <p>(Comprenant l'examen diagnostic, la proposition de traitement et sa mise en œuvre et les préconisations de conservation préventive et de stockage)</p>	<p>C5.1. Diagnostiquer l'état d'un fonds audiovisuel à l'aide de tests conformes, afin de formuler des recommandations adaptées pour sa conservation, sa restauration, sa numérisation et sa gestion.</p>	<p>Mise en situation : projet d'archivage de fonds audiovisuels (projet de groupe donnant lieu à la réalisation de livrables et à une restitution orale devant un jury professionnel et enseignant)</p> <p>Cas pratique : rapport sur un projet européen de préservation d'archives audiovisuelles</p> <p>Tests de connaissances : conservation des archives audiovisuelles</p> <p>Etude de cas : gestion des médias numériques</p> <p>Mémoire professionnel : rédaction et soutenance devant un jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels en activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat supervise la réalisation de tests par échantillonnage suivant le protocole en vigueur. ■ Il évalue l'état de conservation des supports.
	<p>C5.2. Rédiger un rapport d'expertise proposant différents scénarios de traitement et de conservation de fonds audiovisuels et/ou numériques afin de répondre aux demandes et contraintes du commanditaire.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat analyse et synthétise les résultats des tests préalablement effectués dans un rapport d'expertise structuré, intelligible et complet. ■ Le rapport propose des recommandations adaptées répondant aux contraintes du commanditaire.
	<p>C5.3. Déterminer les moyens humains et matériels nécessaires à l'appui d'un rapport afin de mettre en œuvre le plan d'archivage d'un fonds audiovisuel.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat rédige un rapport contenant des éléments précis et justifiés nécessaires à l'archivage d'un fonds audiovisuel. ■ Le rapport inclut le budget, les moyens humains et matériels et les préconisations de conservation préventive.
	<p>C5.4. Déterminer les moyens de magasinage nécessaires, en prenant en compte la volumétrie, la typologie des supports, leur utilisation et les possibilités d'enrichissement du fonds, afin de</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat précise les moyens de magasinage nécessaires selon la volumétrie, la typologie des supports, leur utilisation et les possibilités d'enrichissement du fonds.

<p>Conduite de projets de numérisation et/ou de migration vers le numérique de fonds audiovisuels et/ou numériques</p> <p><i>(Comprenant l'étude préalable, la proposition et la réalisation du plan de numérisation ou de migration vers le numérique et les préconisations élémentaires de conservation préventive et de stockage)</i></p>	<p>permettre la conservation de ce fonds.</p>		
	<p>C5.5. Rédiger un cahier des charges technique en prenant en compte les différentes clauses attendues, afin de mettre en place un projet d'archivage, de numérisation ou de migration numérique de fonds audiovisuel et/ou numérique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat rédige un cahier des charges conforme, clair et structuré, spécifiant le contexte, le périmètre du projet, les objectifs, les ressources, contraintes, délais, besoins financiers et les clauses techniques attendues.
	<p>C5.6. Établir le budget nécessaire, en fonction des objectifs du projet et des moyens de la structure, afin de mettre en œuvre le plan d'archivage, de numérisation ou de migration vers le numérique, d'un fonds audiovisuel et/ou numérique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat établit un budget détaillé, complet, réaliste et adapté au projet suivant la situation proposée et les moyens de la structure.
	<p>C5.7. Superviser les conditions de stockage et de conservation d'un fonds audiovisuel et/ou numérique pour en assurer sa bonne conservation dans le respect des principes éthiques et du cadre déontologique liés à la conduite de projets d'archivage.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat spécifie les conditions de maintien et de mesure de la température et de l'hygrométrie nécessaires à la conservation du fonds. ■ Il prend en compte la typologie des supports, les usages du fonds et son accroissement possible. ■ Le candidat veille à sécuriser le fonds en proposant une ou des solutions afin d'assurer la bonne conservation d'un fonds audiovisuel et/ou numérique. ■ Il prend en compte les principes d'éthique liés à la conduite d'archivage ainsi que le cadre

			<p>déontologique à respecter et les enjeux environnementaux sous-jacents.</p>
	<p>C5.8. Élaborer une cartographie des fonds en fonction des usages pour faciliter l'étude et la préparation d'un plan de numérisation et/ou de migration vers le numérique d'un fonds audiovisuel et/ou numérique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat réalise une cartographie du fonds à numériser et il rédige un rapport d'expertise clair et précis en prenant compte les usages.
	<p>C5.9. Planifier les différentes étapes d'un projet de numérisation en tenant compte des différents formats de la chaîne de médias numériques et leur conversion en fonction des usages prévus et dans le souci de préservation de la qualité et des contraintes d'usages afin de préparer le projet.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat identifie avec précision les formats de la chaîne de médias numériques. ■ Il planifie les étapes de son projet de numérisation. ■ Il prend en compte les contraintes d'usage et le souci de préservation de la qualité pour définir les formats de numérisation adéquats. ■ Il explicite et argumente ses choix techniques.
	<p>C5.10. Identifier et sélectionner les prestataires nécessaires à partir d'une liste établie pour mettre en œuvre la numérisation d'un fonds audiovisuel.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat liste les prestataires adaptés. ■ Il définit des critères de sélection en les justifiant. ■ Il effectue et argumente ses choix.

Bloc 6				
Concevoir une politique documentaire et gérer les données et les métadonnées				
<p>6 - Définition d'une politique d'acquisition et/ou d'enrichissement de fonds audiovisuels et/ou numériques</p> <p>(Comprenant une évaluation de l'intérêt du fonds audiovisuel et/ou multimédia, les caractéristiques du fonds à acquérir, une liste des principaux détenteurs de fonds et de potentiels partenaires, les moyens financiers, humains et matériels nécessaires)</p>	<p>C6.1. Évaluer, à partir de l'inventaire ou d'un rapport d'expertise, l'intérêt d'un fonds audiovisuel et/ou numérique du point de vue de son contenu, de son état et de l'usage souhaité, afin de l'enrichir.</p>	<p>Cas pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> -gestion des données -benchmark sur le marché des archives 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat analyse le contenu d'un fonds existant et son usage souhaité. ■ Il prend en compte la politique de valorisation. 	
	<p>C6.2. Identifier les principaux détenteurs de fonds selon la stratégie documentaire de la structure, afin de mettre en œuvre un projet d'enrichissement de fonds audiovisuel et/ou numérique.</p>	<p>Études de cas :</p> <ul style="list-style-type: none"> -gestion des médias numériques -stratégies documentaires 	<p>Test de connaissance : gestion des médias numériques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat liste : <ul style="list-style-type: none"> - les principaux détenteurs de fonds institutionnels - les principaux laboratoires de postproduction - les principales entreprises détentrices de fonds. ■ Il définit la liste selon des critères précis et justifiés répondant au plan de valorisation.
	<p>C6.3. Analyser les besoins à partir de la demande du public et des usages, afin de déterminer les caractéristiques des fonds à acquérir.</p>	<p>Mémoire professionnel : Rédaction et soutenance devant un jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels en activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit les besoins d'enrichissement du fonds. ■ Le candidat analyse la demande des publics en définissant avec méthode les besoins et les objectifs de leurs projets de recherche de document. ■ Il propose des critères de sélection du fonds à acquérir. 	
	<p>C6.4. Rechercher des partenariats publics et/ou privés afin de négocier et d'établir des conventions d'acquisition des droits</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat identifie les potentiels partenaires publics et/ou privés. ■ Il justifie ses choix selon les intérêts des deux partis. 	

	permettant d'enrichir les fonds de la structure.		
<p>Conception d'un système documentaire de fonds audiovisuels et/ou multimédias</p> <p>(Comprenant l'expertise du système documentaire existant, le cahier des charges et la modélisation d'une base de données documentaires)</p>	<p>C6.5. Expertiser un système documentaire en évaluant l'état de description d'un fonds afin de définir des axes de description documentaire nécessaires à son évolution et en fonction des usages recherchés.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit les usages des documents à traiter. ■ Il évalue l'état de description du fonds en fonction de ses usages.
	<p>C6.6. Concevoir un système documentaire à partir d'un cahier des charges documentaire afin de permettre la gestion du fonds documentaire et/ou multimédias.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat rédige un cahier des charges documentaire comprenant l'ensemble des mentions attendues (notamment le contexte, l'analyse du besoin, l'analyse du public et des usages, les moyens humains, techniques et matériels, les contraintes juridiques, le budget prévisionnel et le rétro planning du projet). ■ Il argumente ses choix organisationnels et techniques.
	<p>C6.7. Concevoir un modèle de données à partir de l'analyse du besoin, afin de mettre en place une base de données documentaire.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat analyse le besoin à partir de la cartographie du fonds et des usages souhaités. ■ Il participe à la définition des fonctionnalités de la base de données, en utilisant le langage documentaire. ■ Il choisit les outils de description adaptés. ■ Il définit les supports des documents.

			<ul style="list-style-type: none"> ■ Il identifie, décrit et spécifie les composants, les fonctions et les processus (workflow) d'une chaîne de gestion et de valorisation des médias numériques. ■ Il prend en compte les normes professionnelles en vigueur dans la gestion des médias numériques (de catalogage, de cotation, d'indexation). ■ Il élabore un modèle conceptuel de données pour assurer la gestion d'un fonds audiovisuel et/ou multimédia dans la base de données documentaire.
	<p>C6.8. Identifier les modalités d'exploitation commerciale des archives audiovisuelles, notamment le marché des archives à l'ère du numérique, en tenant compte des spécificités du document à commercialiser, afin de pouvoir choisir la modalité la plus adaptée.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit les modalités d'exploitation commerciale des archives audiovisuelles en prenant en compte les spécificités du marché à l'ère du numérique.
	<p>C6.9. Déterminer les moyens de promotion et de communication en fonction de la typologie des clients préalablement définie afin de développer et/ou soutenir la commercialisation des archives audiovisuelles.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit les acheteurs potentiels selon leurs besoins. ■ Il a choisi les moyens de promotion et de commercialisation nécessaires pour atteindre les objectifs commerciaux.
	<p>C6.10. Définir une grille tarifaire, à partir d'une analyse comparative, afin de permettre la vente d'archives.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat produit une analyse comparative de la concurrence qu'il a prise en compte afin de définir différents tarifs adéquats.

	C6.11. Analyser le cadre juridique des œuvres audiovisuelles (droits d'auteur, droits voisins, droits privés, droits publics) afin de procéder à la clarification des droits selon les méthodes appropriées.		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit le cadre juridique dans lequel s'inscrit le projet de commercialisation (droits d'auteur, droits voisins, droits privés, droits publics). ■ Il détermine la méthode de clarification des droits adaptée en justifiant son choix.
--	---	--	---

Bloc 7 Valoriser des collections audiovisuelles et multimédias			
7 - Conduite de projets de valorisation de fonds audiovisuels et/ou multimédias (sur site et en ligne) comprenant l'analyse des publics, la ligne éditoriale orientant le choix des œuvres à valoriser et à restaurer si nécessaire, l'exploitation des œuvres dans le respect du cadre juridique en vigueur, la recherche de partenariats et de subventions, la	C7.1. Définir les objectifs du projet culturel à partir des besoins et enjeux préalablement identifiés, pour élaborer un plan de valorisation ou un Plan Scientifique et Culturel.	Études de cas : - analyse comparative de structures muséales - culture et patrimoine -projet patrimonial -industries culturelles Cas pratiques : -veille informationnelle	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat a défini avec méthode les besoins et les enjeux de la structure. ■ Il délimite ses objectifs. ■ Il propose des axes cohérents et réalistes pour le plan de valorisation ou le PSC.
	C7.2. Analyser les publics et leurs besoins selon une stratégie de valorisation adaptée afin d'élaborer une ligne éditoriale.		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat identifie les publics cibles et analyse leurs besoins.
	C7.3. Déterminer les choix techniques, juridiques et documentaires adaptés à l'aide de la réglementation afin de mettre en œuvre un projet de valorisation de fonds audiovisuel et/ou multimédia.		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat analyse le cadre juridique de la valorisation de fonds audiovisuels et/ou multimédias afin d'en permettre l'exploitation. ■ Il détermine et argumente ses choix techniques et documentaires.

<p>production, la planification et la mise en œuvre d'actions de médiation visant à créer des passerelles entre culture et public, les actions de communication, la participation à l'élaboration d'un projet scientifique et culturel et la mobilisation des ressources nécessaires .</p>	<p>C7.4. Évaluer et gérer les moyens financiers, humains et matériels du projet à l'aide de supports de gestion afin de définir les éléments de mise en œuvre.</p>	<p>- Projet de valorisation de fonds audiovisuels et:/ou multimédias</p> <p>Test de connaissance : droit de l'audiovisuel</p> <p>Mémoire professionnel : rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel en lien avec une période en entreprise (stage, alternance, en poste). Soutenance face à un jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels en activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat chiffre les moyens humains et matériels nécessaires à la mise en œuvre du projet de valorisation et d'enrichissement du fonds. ■ Il établit un budget détaillé, complet, réaliste et adapté au projet. ■ Il justifie ses choix à l'aide d'éléments précis. ■ Il établit un rétroplanning. ■ Il propose des solutions de réajustement.
	<p>C7.5. Élaborer un business plan et rechercher des subventions et/ou des partenaires à l'aide d'une trame adaptée pour financer le projet de valorisation de fonds audiovisuel et/ou multimédia.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat rédige un business plan structuré, complet et adapté au projet. ■ Il identifie des subventions, des partenaires institutionnels ou privés, des mécènes ou des sponsors.
	<p>C7.6. Élaborer une stratégie de communication en définissant les canaux de communication pour promouvoir le projet de valorisation des fonds audiovisuels et/ou multimédia et intéresser et fidéliser le public cible.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit des canaux de communication adaptés au public cible. ■ Il planifie ses actions de communication.
	<p>C7.7. Réaliser une veille professionnelle à partir des évolutions, des pratiques et des usages pour enrichir les propositions de valorisation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat a conçu un système de veille selon son domaine d'activité comprenant une analyse du besoin, la recherche, la collecte et l'analyse de l'information et le partage des résultats via les canaux de diffusion adaptés.

	<p>C7.8. Concevoir des actions de médiation culturelle à partir des parcours, outils et supports selon le type de public, fiches pratiques à l'usage des intervenants, afin de mettre en relation le public cible et les contenus à valoriser.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit des parcours, outils et supports adaptés aux différents publics, en prenant en compte la problématique du handicap. ■ Il participe à l'élaboration de fiches pratiques à l'usage des intervenants.
	<p>C7.9. Sélectionner les œuvres à valoriser et à restaurer si nécessaire en définissant des critères de sélection, pour mettre en œuvre le plan de valorisation des collections audiovisuelles et/ou multimédias.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit des critères de sélection en les justifiant. ■ Il effectue et argumente ses choix.
	<p>C7.10. Gérer les ayants-droit en identifiant et libérant les droits des fonds audiovisuels et/ou multimédias afin de les exploiter.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat identifie les auteurs et les ayants-droits des documents audiovisuels et/ou multimédias constituant le fonds à valoriser. ■ Il analyse le cadre juridique et les problématiques de clarification des droits dans lesquels s'inscrivent ces documents.
	<p>C7.11. Concevoir un projet de mise en ligne d'un fonds en respectant le cadre juridique afin de proposer un projet adapté au public cible.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit le cadre juridique dans lequel s'inscrit le projet de mise en ligne du fonds. ■ Il analyse les besoins du public. ■ Il propose un projet d'éditorialisation complet, cohérent, réalisable et adapté aux attentes et contraintes du commanditaire.
	<p>C7.12. Choisir le mode de narration à l'aide des différents supports multimédias, interactifs, et transmédias afin de définir la</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat propose un mode de narration et une modalité de scénarisation adaptés au projet, en justifiant ses choix.

	scénarisation adaptée à la réalisation du projet et au public cible.		
--	--	--	--

**Bloc 8
Manager et gérer un projet**

8 - Gestion de projets d'archivage, de numérisation, de valorisation et de projets documentaires de fonds audiovisuels, numériques et/ou multimédias	C8.1. Concevoir un projet d'archivage, de numérisation, de documentation ou de valorisation de fonds audiovisuels et/ou multimédias en définissant le périmètre et les objectifs du projet afin de pouvoir mettre en place le projet et d'atteindre les objectifs.	Etudes de cas : -pilotage d'une stratégie documentaire -projets donnant lieu à la réalisation de livrables et à une restitution orale devant un jury professionnel et enseignant (projet d'archivage de fonds audiovisuels ; projet de valorisation)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit le périmètre, les besoins et les objectifs du projet. ■ Il sélectionne et intègre les documents et ressources nécessaires et justifie ses choix. ■ Il intègre les savoir-faire, les modes de raisonnement, les normes et pratiques des univers professionnels constitutifs des industries culturelles et médiatiques.
	C8.2. Planifier le déroulement du projet à l'aide d'un rétroplanning défini afin de suivre l'avancement du projet.	Cas pratique : veille informationnelle Tests de connaissances : droit de l'audiovisuel	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit les différentes étapes du projet. ■ Il élabore un rétroplanning clair et réaliste. ■ Il utilise des outils de suivi de l'avancement du projet et des échéances fixées.

	<p>C8.3. Élaborer un budget prévisionnel en identifiant les coûts associés à chaque étape du projet afin de respecter le budget.</p>	<p>Mémoire professionnel : rédaction et soutenance devant un jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels en activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat identifie les coûts associés à chaque étape du projet. ■ Il définit le budget prévisionnel nécessaire adapté aux objectifs du projet.
<p>C8.4. Coordonner l'équipe projet dans le respect de l'intégrité des personnes afin de permettre la bonne mise en œuvre du projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit les moyens humains nécessaires à la réalisation du projet. ■ Il définit les rôles et missions de chaque membre de l'équipe du projet. ■ Il met en place une communication avec les équipes et mobilise des outils de travail collaboratif. ■ Il organise des réunions visant à suivre le projet et à mobiliser l'équipe. ■ Il s'assure du respect de l'intégrité des personnes dans le but de prévenir, détecter et résoudre les conflits interpersonnels. 		
<p>C8.5. Suivre l'avancement du projet en respectant le planning et le budget préalablement définis afin d'assurer son aboutissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat s'assure de l'avancement de chaque étape du projet suivant le rétro planning et le budget préétablis. 		
<p>C8.6. Évaluer les actions menées pour la mise en œuvre du projet au regard des objectifs fixés afin de proposer des solutions de réajustement si nécessaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat analyse le déroulement de chaque étape du projet. ■ Il prend en compte les problématiques de la situation. ■ Il propose des solutions et actions correctives adaptées. 		

	<p>C8.7 Analyser les enjeux juridiques, à l'appui des obligations de propriété intellectuelle, spécifiques aux industries culturelles et médiatiques afin de respecter le cadre juridique de l'activité.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Il définit le cadre juridique dans lequel s'inscrit son projet. ■ Il analyse, au regard de ce cadre, les enjeux juridiques liés à son projet.
<p>Elaboration d'une veille informationnelle et stratégique</p> <p>(Comprenant l'analyse du besoin, la recherche, la collecte et l'analyse d'informations et la diffusion des résultats)</p>	<p>C8.8. Rechercher l'information à partir de la définition des besoins et des objectifs afin de collecter, trier et archiver les données..</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat analyse le besoin et détermine les objectifs de la veille. ■ Il identifie des sources d'information fiables et pertinentes. ■ Il sélectionne et collecte l'information selon des critères justifiés. ■ Il analyse les données collectées afin de les trier et de les archiver, au regard des évolutions de son secteur professionnel.
	<p>C8.9. Exploiter les résultats de sa veille à l'aide d'outils adaptés afin de pouvoir proposer des évolutions dans son secteur d'activité.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat synthétise les résultats de sa veille. ■ Il intègre ces résultats au sein de sa pratique professionnelle.
	<p>C8.10. Diffuser les résultats de sa veille à l'aide de supports de communication adaptés afin de permettre leur exploitation collective et favoriser la collaboration.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat partage les données collectées de sa veille. ■ Il diffuse les exploitations réalisées afin d'assurer une cohérence au sein des équipes.
<p>Gestion de partenariats culturels et/ou scientifiques en France</p>	<p>C8.11. Cibler les partenaires potentiels en les identifiant, afin de les prospector et de s'assurer un appui financier et/ou stratégique.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat établit une liste de partenaires potentiels. ■ Il analyse l'intérêt réciproque de ces partenariats.

<p>et à l'international</p>	<p>C8.12. Définir les objectifs des programmes de partenariat à partir des attentes réciproques afin de négocier et signer des accords de partenariat.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit des modalités de communications avec les partenaires. ■ Il définit des objectifs de partenariat. ■ Il présente des arguments pertinents pour convaincre le partenaire potentiel.
-----------------------------	---	--	--

<p>Bloc 9 Rechercher des documents audiovisuels et/ou multimédias</p>			
<p>9 - Recherche de documents audiovisuels et/ou multimédias</p> <p>(Comprenant les critères de sélection, les outils documentaires et la liste des ayants-droits)</p>	<p>C9.1. Définir une stratégie de recherche adéquate en définissant des critères de sélection de documents/archives audiovisuels et/ou multimédias (pertinence, authenticité, fiabilité, statut juridique, qualité technique) afin de répondre de manière appropriée aux demandes.</p>	<p>Cas pratique : -réalisation d'un court-métrage à base d'archives et présentation orale devant un jury professionnel et enseignant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat délimite son projet selon les demandes et contraintes du commanditaire. ■ Il définit des critères de sélection des documents appropriés (pertinence, authenticité, fiabilité, statut juridique, qualité technique) en justifiant ses choix selon la demande.
	<p>C9.2. Procéder à la recherche de documents audiovisuels et/ou multimédias à l'aide d'outils documentaires et de recherche d'archives afin de créer un corpus de références.</p>	<p>Études de cas : -dossier d'enquête sur un film à base d'archives -médiatisation des images d'archives</p> <p>Mémoire professionnel :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat crée un corpus à partir de la recherche d'archives sur INA Médiapro.

	<p>C9.3. Analyser les enjeux et contraintes d'une réalisation à partir des archives audiovisuelles et/ou multimédias et de leur mise en récit afin de mettre en œuvre les moyens nécessaires à chaque étape de production.</p>	<p>rédaction et soutenance devant un jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels en activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat définit et prend en compte les enjeux de la mise en récit d'archives. ■ Il évalue les moyens à mettre en œuvre pour chaque étape de la production d'un court-métrage à base d'archives.
<p>C9.4. Analyser les problèmes de droit liés à la propriété intellectuelle et artistique pour l'emploi de documents audiovisuels et/ou multimédias en s'appuyant sur les enjeux éthiques et contraintes juridiques afin d'exploiter ces documents dans le respect du cadre juridique et des questions éthiques inhérentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat identifie les enjeux éthiques et les contraintes juridiques liés à la propriété intellectuelle dans le cadre d'une réalisation à base d'archives audiovisuelles. ■ Il prend en compte les enjeux éthiques lors de la réalisation de son projet audiovisuel. 		
<p>C9.5. Évaluer les coûts afférents aux droits d'un document audiovisuel et/ou multimédia en fonction des usages et des ayants-droits afin de pouvoir l'exploiter.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le candidat identifie l'origine, les auteurs et les ayants-droits d'un document audiovisuel et/ou multimédia. ■ Il spécifie les coûts d'exploitation des documents en fonction des contraintes du commanditaire. 		